

ARRETE PREFECTORAL
PORTANT REGLEMENTATION EN VUE DE PREVENIR LES INCENDIES DE FORETS
DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

ANNEXE 4

FEUX D'ARTIFICE DE TYPE K1, K2 ET K3 TIRES SUR TERRE

- *Déclaration d'un tir de feu d'artifices en période verte*
- *Demande de dérogation pour le tir d'un feu d'artifice en période rouge*

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM - PRENOM :
DATE DE LA DEMANDE
ADRESSE :

SIGNATURE

TEL. : - **FAX :**

LOCALISATION DE L'OPERATION

COMMUNE :
LIEU-DIT :
ADRESSE :
DATE :
HEURE DE MISE A FEU :
DUREE PREVUE :

Joindre impérativement un plan de situation (échelle de 1/10 000 à 1/5000)

MESURES DE PREVENTION PREVUES

DEBROUSSAILLEMENT DU PAS DE TIR : OUI NON
EAU SOUS PRESSION A PROXIMITE..... OUI NON
VOLUME D'EAU DISPONIBLE Litres
ARTIFIER AGREE OUI NON

Document à diffuser pour avis par la mairie aux services concernés au moins 15 jours avant la date de l'opération